



PROCES-VERBAL N°20

Commission Régionale Vétérans

Réunion du : Lundi 27 Juin 2022

Présidence : M. BATESTI André

Présent(s) : MM FREYMOUTH Pierre - MOLLARD Claude - VINCENTI Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

1- Informations clubs :

La date limite d'engagement en championnat vétérans pour l'année 2022-2023 est fixée au 15 Aout 2022 (fiche d'engagement disponible sur le site de la ligue corse de football).

Les demandes de licences (renouvellement et nouvelle demande) se feront uniquement par dématérialisation via Footclubs. Pour les mutations rien ne change.

Pour valider son engagement chaque club doit avoir au minimum 8 licences validées par équipe engagée au 15 septembre 2022 pour être pris en compte par la Commission pour l'élaboration des poules (sans ces 8 licences les clubs seront exclus et ne pourront participer au championnat).

Toute demande soumise à la Commission ne sera étudiée uniquement si celle-ci est faite par écrit (lettre, fax, email) et par un membre du bureau (président, secrétaire).

Le championnat débutera la dernière semaine de septembre.

2- Prochaine réunion :

- La prochaine réunion aura lieu le **lundi 08 AOUT** 2022 à 17 heures.